

PROGRAMME  
**ACTEE**

Financer et accompagner la  
rénovation énergétique des  
bâtiments publics



territoire  
d'énergie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 31 MARS 2022

## Programme de rénovation énergétique ACTEE

### 49 nouveaux dossiers territoriaux retenus pour un montant d'aides de plus de 17,5 millions d'euros

Alors que la rénovation énergétique s'affirme comme un atout majeur pour l'indépendance énergétique de la France et que les prix de l'énergie s'envolent, un nouveau jury piloté par la FNCCR vient de sélectionner les projets de 200 collectivités organisées en cinquante groupements locaux.

Au total, près de 4 770 communes\* sont potentiellement concernées par cet ultime appel à projets « tous bâtiments confondus » et vont pouvoir bénéficier du soutien financier de 17,5 millions d'euros.

#### UN APPUI AUX COLLECTIVITÉS POUR DÉCLENCHER DES TRAVAUX

Le programme national ACTEE, porté par la FNCCR vise à massifier les démarches de rénovation énergétique des bâtiments publics. Ce dispositif original inscrit dans le cadre des certificats d'économie d'énergie incite les collectivités et leurs partenaires à dialoguer et à se regrouper afin de candidater aux appels à projets thématiques. Les meilleurs dossiers peuvent obtenir d'importantes aides financières pour déclencher des projets de rénovation. Ainsi, le programme ACTEE participe, à hauteur de 100 millions d'euros, au financement des études, à l'accompagnement, à l'animation et au suivi des travaux de rénovation énergétique.

Les lauréats du programme s'engagent à réaliser, d'ici fin 2023, quatre grands types d'actions aidées :

- Recruter des économes de flux (experts en énergie) pour assurer le montage et le suivi technique, juridique et financier des projets ;
- Acquérir et utiliser des outils et logiciels pour améliorer le suivi des données bâtementaires, notamment les consommations d'énergie en vue d'optimisations ;
- Réaliser des études et des audits pour connaître leurs parcs et établir une stratégie d'action ;
- Lancer des opérations de maîtrise d'œuvre.

Les lauréats sont également encouragés dans les démarches de sensibilisation à la transition énergétique auprès des usagers des bâtiments et des gestionnaires.

En outre, ces nouveaux lauréats vont pouvoir partager leurs expériences locales avec l'équipe d'experts d'ACTEE afin de contribuer à l'enrichissement de l'*Observatoire national de la rénovation énergétique des bâtiments publics*.

\* une communauté de communes lauréate ACTEE agit pour ses communes membres.

**Contact presse :** Alexandre ALLION (06 26 41 64 91 / [a.allion@fnccr.asso.fr](mailto:a.allion@fnccr.asso.fr))

FNCCR - 20 bd de Latour-Maubourg - 75007 PARIS - [fnccr.asso.fr](http://fnccr.asso.fr)

# PROGRAMME ACTEE

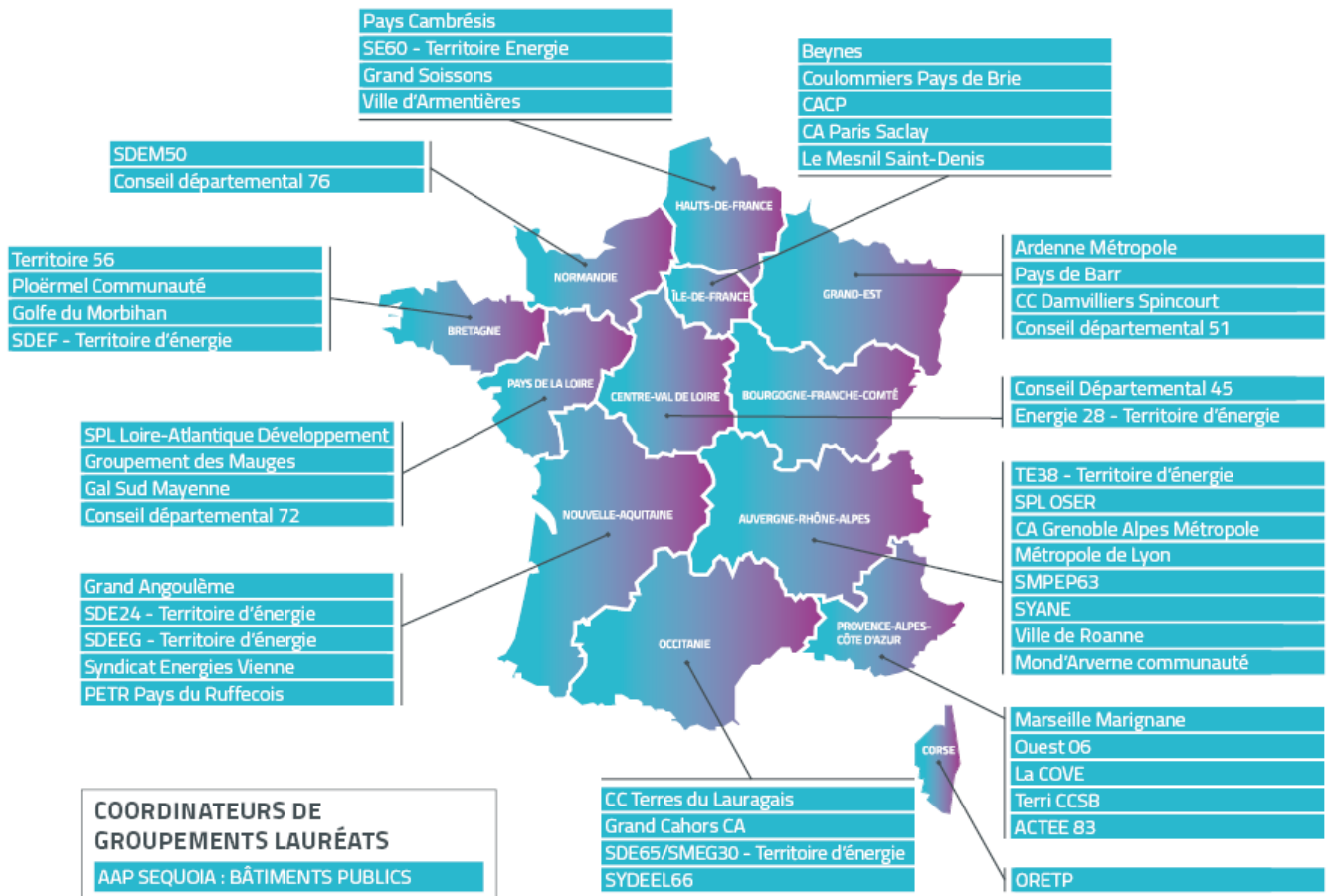
Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics



territoire d'énergie

## NOUVEAUX LAURÉATS DU PROGRAMME ACTEE

MARS 2022



PROGRAMME ACTEE FNCCR territoire d'énergie  
Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics



Le programme ACTEE s'inscrit dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie avec le soutien du ministère de la Transition écologique. 12 fournisseurs d'énergie contribuent au dispositif :



PROGRAMME  
**ACTEE**

Financer et accompagner la  
rénovation énergétique des  
bâtiments publics



*La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR - Territoire d'énergie) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'utilisateurs...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.*